

Protection du sol et de l'eau

L'infrastructure réseau de Bell s'étend partout au Canada et se compose de divers équipements intérieurs et extérieurs pour soutenir les services de communication et de télécommunication. S'ils ne sont pas gérés correctement, ces équipements tout comme les activités d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure réseau peuvent avoir une incidence sur le milieu environnant en introduisant involontairement des contaminants dans l'environnement.

De plus, Bell possède ou loue de nombreuses propriétés dans lesquelles s'y exercent ses activités administratives et opérationnelles au soutien de l'infrastructure réseau et le maintien de la prestation du service. Toutes ces activités contribuent à la consommation de ressources, y compris l'eau.

Dans le but d'éviter ou de minimiser le risque de rejet ou d'émission de contaminants dans l'environnement (sols ou eaux) et de gérer efficacement la consommation de ressources associée à nos activités, nous avons élaboré des programmes et des sous-programmes qui visent à gérer de manière responsable nos équipements pétroliers, nos propriétés contaminées, les eaux usées des puits d'accès et les poteaux de bois traité.

Gestion des équipements pétroliers

Les réservoirs de stockage de produits pétroliers de Bell sont essentiels pour assurer l'alimentation de secours de nos réseaux et répondre aux besoins opérationnels quotidiens. Ce sont des actifs essentiels en cas d'urgence, comme lors de la grande tempête de verglas de 1998, où les centraux de Bell ont joué un rôle clé dans le maintien du service de télécommunication dans la collectivité et ce, durant toute la panne de courant prolongée et de grande envergure au Québec.

Nos réservoirs de stockage peuvent être en surface ou souterrains. Les réservoirs de stockage en surface sont plus faciles à sécuriser et à inspecter et sont donc privilégiés pour les projets d'installation et de remplacement de réservoirs. Nous comprenons les risques environnementaux associés à tous les aspects du stockage et de la gestion des produits pétroliers. Par conséquent, nos normes d'entretien pour ces réservoirs de stockage dépassent généralement les exigences réglementaires des règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et américains (dans les six États où Bell exerce ses activités) applicables à l'installation, l'exploitation et le retrait des réservoirs de produits pétroliers.

Des quelques 3 600 réservoirs de stockage de produits pétroliers de Bell, 93 % sont en surface. Nous gérons et surveillons nos réservoirs de stockage de produits pétroliers et l'équipement connexe afin d'en maintenir l'intégrité et de prévenir des déversements accidentels. Nous soumettons chaque réservoir à une inspection annuelle et effectuons des vérifications de conformité selon les exigences de la réglementation. Notre plan de gestion de notre équipement comprend également :

- Réduction (ou optimisation) du nombre de réservoirs de stockage et éviter lorsque possible l'installation de réservoirs souterrains.
- Remplacement des réservoirs de stockage en surface à paroi simple (d'une capacité supérieure à 4 000 litres et situés à l'extérieur des immeubles) par des réservoirs à double parois.
- Suivi rigoureux de notre programme d'inspection de l'équipement.
- Exécution d'un plan de mise à niveau de remplacement pluriannuel pour remplacer ou mettre à niveau les réservoirs de stockages par priorité, sur la base d'une analyse des risques.



Sur nos sites critiques et clés, nous avons installé sur les équipements pétroliers des alarmes de fuite directement connectées à un centre de contrôle centralisé pour une surveillance 24 heures sur 24.

Évaluations environnementales de sites

SDG 15



Pour desservir les Canadiens partout au pays, Bell possède et loue de nombreuses propriétés, y compris des bureaux administratifs, des centraux, des centres de travail, des centres de commutation, des tours de transmission et des entrepôts. Ces propriétés peuvent avoir des antécédents de contamination (par Bell ou par d'autres entités), avoir été contaminées par les opérations de Bell ou par la migration de contaminants de propriétés environnantes. Durant les opérations de Bell, il pourrait survenir un déversement accidentel d'un véhicule, une fuite d'hydrocarbures d'un réservoir pétrolier, une lixiviation d'agents préservatifs de poteaux de bois traité, etc..

Bell effectue des évaluations environnementales de sites afin d'évaluer et minimiser le risque environnemental associé à une contamination des sols et les eaux souterraines. Telles évaluations de site sont réalisées lors de la cessation d'une activité opérationnelle ayant eu le potentiel de causer une contamination, la découverte d'une contamination historique, la survenance d'un déversement ou fuite de contaminants et, lors de transactions immobilières (achat, vente, location ou terminaison de bail).

Lorsque la réglementation l'exige ou lorsque requis par Bell, des mesures correctives sont prises pour réhabiliter les sol ou les eaux souterraines contaminées. Les critères de réhabilitation sont fondés sur les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux applicables.

Notre programme d'évaluation environnementale de sites repose sur des objectifs clairs et mesurables :

1. Prendre les mesures nécessaires pour minimiser les impacts associée à une contamination des sols ou eau souterraine
2. Tenir à jour un processus de diligence raisonnable efficace afin de minimiser les responsabilités environnementales et financières de Bell associées à la contamination du sol et des eaux souterraines causée par des utilisateurs antérieurs du terrain lors de transactions immobilières (achat et location de propriété (Bell locataire)).

3. Prévenir tout risque de poursuite judiciaire future associée à une contamination connue lors de la location (Bell locateur) ou la vente d'une propriété.

Eaux usées provenant des puits d'accès GRI 306-2

Une grande partie du réseau de Bell est située dans des structures de conduits souterrains accessibles par des puits d'accès.

Les points d'entrée des puits d'accès souterrains permettent aux effluents de s'y migrer et la possibilité d'une migration de contaminants. Lorsque le réseau souterrain de Bell doit être accessible pour l'installation, l'entretien, la réparation ou la mise hors service de notre réseau, l'effluent accumulé dans les puits d'accès doit être pompé pour que les techniciens puissent effectuer leurs travaux en toute sécurité. Pour s'assurer que les effluents contaminés ne sont pas pompés à l'extérieur d'un puits d'accès de Bell, les techniciens suivent la procédure de pompage environnemental de l'entreprise.



Le respect de cette procédure vise à s'assurer que les effluents contaminés sont identifiés avant le pompage du puits d'accès, protégeant ainsi les terres et les plans d'eau environnants de ces contaminants.

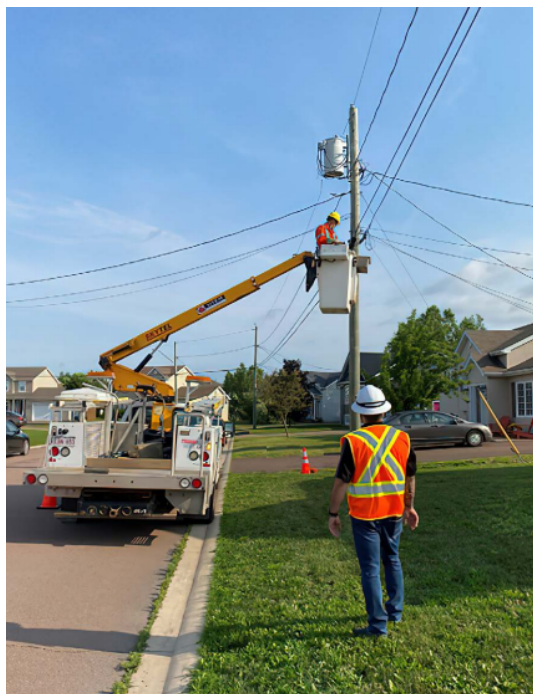
Lorsque l'eau dans un puits d'accès est identifiée comme étant contaminée, une entreprise spécialisée est engagée pour pomper et éliminer l'effluent contaminé d'une manière qui protège l'environnement. Si de l'eau contaminée est pompée par inadvertance dans l'environnement, Bell s'efforce d'intervenir rapidement et d'apporter des mesures correctives.

Poteaux de bois traité

Une grande partie du réseau de Bell est aérien, soutenu par environ 1,5 million de poteaux en bois.

La majorité des poteaux de Bell sont traités avec des conservateurs pour prolonger leur vie utile et les aider à résister aux éléments naturels. Ces agents de conservation peuvent être toxiques pour les formes de vie si les conditions leur permettent de s'introduire ou d'être autrement libérés dans l'environnement.

Dans le but de s'assurer que le sol et l'eau ne sont pas touchés par ces agents conservateurs, Bell respecte les critères d'installation des poteaux qui tiennent compte de la pente du sol, du type de sol, de la proximité des plans d'eau et d'autres zones sensibles. Nous optons pour des poteaux en cèdre non traités lorsque les risques environnementaux liés à l'utilisation de poteaux en bois traité sont élevés.



En plus de gérer les poteaux dans le réseau, Bell entrepose les poteaux nouveaux et usagés dans des cours d'entreposage établies à cet effet. Cela facilite les activités d'installation, de maintenance, de réparation et de mise hors service du réseau aérien. Il est important que ces poteaux soient rangés de manière qui protège le sol et l'eau environnants.

Les poteaux de Bell qui ne sont pas utilisés sont entreposés dans des cours approuvées par l'entreprise, construits et entretenus conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie et à la procédure environnementale interne de l'entreprise. Cette procédure permet de s'assurer que tous les poteaux en bois traité sous l'administration de Bell sont soigneusement contrôlés conformément aux normes de l'industrie et gérés de manière qui protège l'environnement. Par exemple, les poteaux ne sont jamais entreposés directement sur le sol. Au lieu de cela, ils sont toujours conservés sur des supports à poteaux, sous lesquels des membranes imperméables sont installées.



Consommation d'eau GRI 303-1, 303-5; SDG 6



Dans notre industrie, la majeure partie de l'utilisation de l'eau est liée à la fabrication de composants électroniques par les fournisseurs, plutôt qu'à la livraison opérationnelle quotidienne des services de télécommunications.

Bell reconnaît que la disponibilité de l'eau est une préoccupation croissante dans de nombreuses collectivités partout dans le monde et que bon nombre de ses fournisseurs sont confrontés à un stress hydrique, ce qui peut affecter la disponibilité des composants électroniques.

Les activités directes de Bell n'ont qu'une incidence mineure sur les ressources en eau, car nous utilisons principalement l'eau à des fins de consommation et d'hygiène, de lavage de véhicules et de

refroidissement des salles de serveurs. Cela ne nous dissuade pas de mettre en œuvre des programmes et des pratiques pour contrôler notre consommation d'eau.

Nos rapports sur la consommation d'eau sont fondés sur une méthodologie qui comprend trois sources de données : i) les compteurs d'eau, ii) l'estimation basée sur les ratios d'intensité d'utilisation d'eau et iii) les factures de services publics, ainsi que six catégories de site par type et intensité de consommation d'eau principale (p. ex. refroidissement de l'équipement, cuisine et utilisation domestique). Ensemble, ces trois sources de données et ces caractéristiques de site nous permettent de calculer le volume d'eau que nos opérations utilisent chaque année.

En 2022, nous avons continué de remplacer ou de mettre à niveau les tours de refroidissement dans sept de nos immeubles afin de contribuer à une utilisation plus efficace de l'eau à ces emplacements. Malgré ces types de projets, l'eau consommée par nos activités en 2022 a augmenté, ce qui est probablement attribuable à la demande accrue de refroidissement de la salle d'équipement en raison de la hausse des températures moyennes et de pointe de l'air dans nos principales zones d'exploitation.

GRI 303-5 CONSOMMATION D'EAU PAR TYPE (en m³)

	Tendance	2022	2021	2020
Bureau	Diminution	360 540	378 417	383 247
Exploitation	Augmentation	920 531	805 883	935 170
TOTAL	Augmentation	1 281 071	1 184 300	1 318 417

Perspectives d'avenir

Bell cherche à maintenir un plan rigoureux pour protéger le sol et l'eau. Deux de nos projets majeurs visent à installer des alarmes de fuite sur des équipements pétroliers situés sur des sites non critiques et sur des sites distants et de les connecter à un centre de contrôle pour une surveillance à distance. Ces travaux devraient être terminés d'ici 2025.

De plus, Bell prévoit mettre fin à son programme de mise à niveau de cinq ans des cours à poteaux d'ici la fin de 2023. Ce programme améliore l'entreposage des poteaux de Bell en Ontario en respectant les normes de protection les plus élevées. En ce qui concerne les poteaux, nous explorons également différentes options de matériaux pour poteaux qui aideraient à réduire les risques environnementaux et l'exposition environnementale liés aux agents de préservation du bois traité.

Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, cibles, buts, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie du rendement ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Veuillez consulter le dernier rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à bce.ca, sur SEDAR à sedar.com et sur EDGAR à sec.gov.